PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-SÉBASTIEN

Procès-verbal de la séance extraordinaire du Conseil municipal de Saint-Sébastien tenue le 13 janvier 2026 à 20h00, sous la présidence du maire, monsieur Jean Vasseur et à laquelle étaient présents les conseillers messieurs Charles Krans, François Thibodeau et Francis Lamarre ainsi que mesdames Evelyne Boulenaz et Lyne Morin.

Également présente: Madame Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière

Absence : Monsieur Jonathan Bolduc-Dufour

ORDRE DU JOUR

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**
2. **ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **ADMINISTRATION GÉNÉRALE**
   a) Présentation adoption du budget municipal pour l'exercice financier 2026
   b) Présentation et adoption du Programme triennal d'immobilisations (PTI) 2026-2027-2028
4. **PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS SEULEMENT**

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE : 20H 46

1. OUVERTURE

M. Jean Vasseur, maire, ouvre l'assemblée en souhaitant la bienvenue à tous.

2026-01-10 Il est proposé par Charles Krans appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l'unanimité des conseillers présents, de débuter cette assemblée à 20h00.

2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

2026-01-11 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francis Lamarre et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que l'ordre du jour soit accepté tel que présenté. Le varia demeure ouvert.

3. ADMINISTRATION GÉNÉRALE

A) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET MUNICIPAL POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit adopter le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2026 conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance du budget proposé pour l'année financière 2026;

CONSIDÉRANT que les prévisions budgétaires ont été préparées en fonction des orientations du conseil et des besoins de la municipalité;

CONSIDÉRANT que l'avis public requis pour l'adoption du budget a été donné conformément à la loi;

EN CONSÉQUENCE

2026-01-12 Il est proposé par Francois Thibodeau, appuyé par Evelyne Boulenaz, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal adopte le budget de la municipalité pour l'exercice financier 2026, tel que présenté, prévoyant des revenus et des dépenses totalisant 1 852 985 $.

B) PRÉSENTATION ET ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION (PTI) 2026-2027-2028

CONSIDÉRANT que le conseil municipal doit adopter un programme triennal d'immobilisations conformément aux dispositions du Code municipal du Québec;

CONSIDÉRANT que le conseil a pris connaissance du programme triennal d'immobilisations couvrant les années 2026, 2027 et 2028;

CONSIDÉRANT que ce programme présente l'ensemble des projets d'immobilisations projetés par la municipalité ainsi que leur mode de financement;

CONSIDÉRANT que ce programme s'inscrit dans une planification financière responsable et conforme aux orientations du conseil;

EN CONSÉQUENCE

2026-01-13 Il est proposé par Lyne Morin, appuyé par Francois Thibodeau, et résolu à l'unanimité des conseillers présents,

QUE le conseil municipal adopte le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028, tel que présenté.

4. PÉRIODE DE QUESTIONS PORTANT SUR LE BUDGET ET LE PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS SEULEMENT

5. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

2026-01-14 L'ordre du jour étant épuisé, il est proposé par Charles Krans, appuyé par Evelyne Boulenaz et résolu à l'unanimité des conseillers présents, que cette assemblée soit levée à 20H46.

Jean Vasseur, Maire	Laurie Verreault, Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Jean Vasseur, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Jean Vasseur,
Maire